

12 Installation des membres du BID Challenge System Pour la transparence des marchés du MCA

Michelle Médégar Fassinou, Sylvère Lègba, Samson Dossoumon, Maximilien Sossou-Gloh, Hémianon Kakpo, Jacques Alidou Koussé, Berthaire Babatoundé et Isidore Tossou sont les 8 membres du BID Challenge System, une instance du Millennium Challenge Account (MCA) Bénin investi de la mission de veiller à la transparence dans les nombreux marchés inhérents à la mise en application du MCA au Bénin. La cérémonie officielle consacrant leur installation s'est faite, hier jeudi 24 mars 2008, à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin.

Par Josué Fortuné MEHOUEYOU

BID Challenge System est un système de contestation des offres instauré pour donner aux soumissionnaires du MCA Bénin un moyen de demander la transparence dans toute procédure de passation des marchés. Les principes de ce système sont, entre autres, de fournir aux soumissionnaires non retenus et à leurs partisans, à leur demande, des explications claires sur les raisons du rejet ou de la non sélection de leurs offres, de mettre en place et d'appliquer un système formel de contestation des offres pour traiter les plaintes relatives aux règles et procédures de passation de marchés... C'est donc de cette mission qu'ont été investis Michelle Médégar Fassinou, Sylvère Lègba, Samson Dossoumon, Maximilien Sossou-Gloh, Hémianon Kakpo, Jacques Alidou Koussé, Berthaire Babatoundé et Isidore Tossou, 8 cadres béninois qui s'y connaissent bien en la matière et qui ont déjà

fait leurs preuves à divers niveaux. Hier jeudi 24 avril à la salle VIP de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin, ils ont été officiellement investis des prérogatives inhérentes à l'exercice de leur mission. Ceci, en présence du président du conseil d'administration du MCA Bénin, Nestor Dako, de la représentante résidente du Millennium Challenge Corporation (MCC), Lee Roussel, du coordinateur national du MCA Bénin, Simon Pierre Adovèlandé et des cadres et responsables à divers niveaux de l'administration béninoise. La première intervention à cette cérémonie officielle d'installation, celle de la représentante résidente du Millennium Challenge Corporation (MCC), Lee Roussel, a rappelé les raisons pour lesquelles le gouvernement américain a lancé ce projet dont le Bénin est signataire depuis 2006 et qui prend en compte 4 volets majeurs à savoir le

projet d'Accès au foncier, le projet d'Accès aux services financiers, le projet d'Accès à la justice et le projet d'Accès aux marchés. Elle a salué l'avènement du BID Challenge System qui, selon elle, permet d'exiger la transparence sans recourir aux procédures trop lourdes.

A sa suite, Simon Pierre Adovèlandé s'est fait le devoir de présenter le BID Challenge System en s'appuyant sur son droit général de réexamen, le droit de réexamen par le MCA Bénin et le recours en vue d'un réexamen administratif par un panel de passation des marchés. Ce dernier point étant celui qui concerne le mieux les 8 personnalités du jour, il s'est montré assez explicite en vue de leur faire appréhender la portée de la mission qui est la leur.

L'importance de cette mission tient également à cœur au président du conseil d'administration du MCA Bénin, Nestor Dako, qui a rappelé que la compétence professionnelle, la probité intellectuelle, le sens de patriotisme et d'intégrité sont les principaux critères de choix des 8 membres de ce panel réduit. « Toutes ces valeurs intrinsèques en chacun de vous rassurent MCA Bénin de l'équité et de la transparence des décisions que vous serez amenés à rendre », a-t-il dit avant de leur rappeler que leur mission les amènera à « examiner toutes les plaintes des soumissionnaires issues des marchés de MCA Bénin, déterminer et recommander à MCA Bénin les mesures correctives, annuler entièrement ou partiellement les procédures de passation de marchés, recommander la modification d'une pratique particulière de passation de marché... » Autant de responsabilités ne pouvaient laisser indifférents les 8 heureux élus qui, par la voix de Maximilien Sossou-Gloh, ont promis d'offrir le meilleur pour être à la hauteur de la confiance placée en eux. Il a donc invité ses pairs à se montrer indépendants dans l'exercice de leurs fonctions.

Première Journée mondiale de lutte contre le paludisme Pour prévenir le mal

Aujourd'hui 25 avril, sera officiellement lancée à Livingstone en Zambie, la première journée mondiale de lutte contre le paludisme avec la présence de 17 ministres de la Santé d'Afrique australe. Elle sera célébrée dans plusieurs pays dont notre pays le Bénin. Les manifestations officielles de cette journée se dérouleront à Lokossa dans les départements du Mono-Couffo. Quelles sont les manifestations de cette maladie dont on ne peut estimer les ravages et quels sont les efforts fournis pour sa prévention.

Par Désiré GBODOUGBE

Le paludisme est un problème de santé publique en Afrique. Le continent enregistre 270 à 480 millions de cas par an et un million de décès par an; dans le monde 80 % des cas et 90% des décès de paludisme se retrouvent en Afrique. Le paludisme, toutes formes confondues, se situe au premier rang des affections au Bénin. Malgré tous les efforts déployés depuis des années au Bénin par les partenaires au développement, l'Etat, les populations et les importantes ressources financières injectées dans le secteur, le paludisme demeure une préoccupation majeure de notre système de santé, il représente la première cause de consultation et d'hospitalisation et entraîne une morbidité élevée chez les enfants et les femmes enceintes. C'est également la première cause de décès chez les enfants de moins de 5 ans. Le paludisme, une maladie transmise à l'homme par les piqûres de moustiques femelles appelées anophèles, est responsable de plus d'un million de décès d'enfants par an. Quatre-vingt-dix pour cent des décès surviennent en Afrique, au sud du Sahara. Sur les dizaines de millions qui survivent à cette maladie, un bon nombre sont handicapés physiquement

et mentalement. Le paludisme tue un enfant africain toutes les 30 secondes. Le paludisme se manifeste par le corps chaud, les maux de tête, la fatigue, la pâleur, le manque d'appétit et la courbature.

Le paludisme tout comme le sida est une maladie qui bénéficie d'une forte mobilisation sociale. Beaucoup de ressources ont été injectées dans le secteur depuis des années, les populations sont à la limite conscientes du problème et plusieurs organisations du système de santé ont été envisagées pour prendre en charge le problème, néanmoins le paludisme continue d'occuper une place prépondérante dans nos pathologies, de tuer nos enfants et de nous maintenir dans la pauvreté.

Chaque année 300 millions de personnes sont atteintes du paludisme et tue plus de 3000 personnes par jour, en Afrique subsaharienne. Le taux de mortalité dû au paludisme est d'au moins 85% en Afrique, de 8% en Asie du Sud-Est, de 5% dans l'Est de la Méditerranée et de 1% dans l'Ouest du Pacifique. Actuellement, environ 40% de la population mondiale habitants des pays les plus pauvres du monde pour la plupart sont exposés au paludisme. Le paludisme est une maladie complexe. La lutte contre ce fléau nécessite une approche selon différents axes dans lesquels les partenaires sont investis. La recherche d'un vaccin, ce dernier représentant un espoir majeur dans la lutte contre le paludisme. La recherche de nouveaux traitements et la mise à disposition des traitements actuellement efficaces. L'information des populations sur cette maladie et la mise en place de moyens de prévention.

Des partenaires comme l'OMS, l'UNICEF n'ont cessé de multiplier leurs actions pour la prévention de cette maladie.

Mesures contre la cherté de la vie Les associations font de nouvelles propositions

Les associations de défense des droits des consommateurs constatent avec amertume que malgré les mesures prises par le gouvernement pour juguler la hausse des prix des produits de première nécessité, le panier de la ménagère ne cesse de s'amenuiser. Hier jeudi 24 avril, par l'entremise d'une sortie médiatique, elles ont fait de nouvelles propositions pour alléger les peines des populations.

Par Kokouvi EKLOU

Le mutisme dans lequel se sont emmurées les associations de défense des droits des consommateurs face à la cherté de la vie a été rompu, depuis hier, à la Maison des médias de Cotonou. A travers une conférence de presse, la Ligue pour la défense du consommateur au Bénin (LDCB) soutenue par les Organisations non gouvernementales « ALCRER » et « Que choisir Bénin » a apporté un éclairage sur la crise socio-économique que traverse le Bénin, à l'instar de tous les Etats du monde. Pour Romain Abilé Houéhou, président de cette organisation, la flambée des prix des produits de première nécessité est une réalité à l'échelle internationale à laquelle n'échappe pas le pays. Malgré toutes les mesures prises par le gouvernement pour juguler cette situation, force est de reconnaître, selon le conférencier, que les populations continuent de payer un lourd tribut à la cherté de la vie. Le pa-

nier de la ménagère ne cesse de s'amenuiser, souligne-t-il. Saluant la promptitude du gouvernement par rapport aux mesures visant à atténuer les effets de cette flambée, il a toutefois admis que les spéculations sont toujours bon train. Les opérateurs économiques bénéficiaires, en premier chef, des mesures du gouvernement manquent de lâcher du lest. Il en appelle donc à leur patriotisme et à leur responsabilité pour que ces mesures participent effectivement à l'amélioration des conditions de vie des consommateurs. Les associations de défense des droits des consommateurs invitent ces derniers à se mobiliser pour dénoncer toutes initiatives sapant les actions entreprises par le gouvernement pour faire

face à la situation. Pour mettre durablement les citoyens à l'abri des souffrances vécues, les différentes associations représentées également par Martin Assogba et Bernard Dossou Dossa, recommandent un accroissement de la production nationale en produits alimentaires bruts et transformés, une refonte du mode de vie des populations à travers la consommation des produits locaux, une industrialisation susceptible de contribuer à la transformation sur place des produits agricoles. Les associations ont précisé qu'elles ne sont pas étrangères aux mesures prises par le gouvernement. Leurs divers plaidoyers ont porté, selon les responsables, leurs fruits.



Des responsables des associations de consommateurs sortent de leur mutisme

Système d'informations agricole Un outil d'orientation de décisions

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et le Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) ont lancé, hier, au Green Horse Hotel, le processus de formulation du Système d'Informations agricoles (AGRIS). Il s'agit d'un outil destiné à orienter la prise de décision dans les domaines agricole et environnemental.

Par Virgile ABBEY

Disposer d'un système d'informations efficace, efficient et adapté, non seulement aux besoins des différents acteurs, dans les domaines agricole et environnemental mais aussi garant d'un développement économique durable. Telle est la mission assignée au Système d'Informations intégré sur les productions agricoles, le marché et les opportunités en Afrique de l'Ouest (AGRIS). En effet, « le développement agricole et la promotion du commerce des produits agricoles requièrent la mise en place d'un tel système », a soutenu Monisoye Afolabi, représentant le Commissaire de la CEDEAO chargé de l'agriculture, de l'environnement et des ressources en eau. De plus, a-t-il poursuivi, les nombreux systèmes d'informations

qui fonctionnent dans la région dans les deux domaines, ne le sont que partiellement et ont besoin d'être mis en synergie pour plus d'efficacité.

Selon Dario Berardi du consortium Statistika/Dasc, recruté pour faire l'étude, les différentes composantes de l'AGRIS sont les thématiques, les normes et réglementations, les échanges commerciaux, le suivi et l'évaluation.

La mise en place de ce système profitera aux décideurs régionaux, aux services statistiques des ministères s'occupant de l'agriculture, aux producteurs, transformateurs, commerçants, etc. Monisoye Afolabi souhaite que AGRIS « soit un système intégré et complet, car couvrant l'ensemble des besoins des acteurs : évolutions des facteurs naturels, des filières et des productions de marché et opportunités d'échanges, de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité des populations. Nous souhaitons également qu'il soit un cadre fédérateur pour plus de synergie et d'efficacité des interventions dans la région ». C'est pourquoi il invite les participants venus des différents pays de la région à faire des observations sur les travaux préliminaires des experts qui seront intégrées pour finaliser l'étude dont la validation technique sera encore faite par eux.